

FORMULAIRE DESTINÉ À LA COMMISSION DE CONCILIATION

A transmettre en **complément** des pièces requises visées en annexe et sur le site internet de la préfecture de la Somme

➤ IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

STATUT DANS CE DIFFEREND : Bailleur Mandataire Locataire Association de locataires
 Autre (à préciser) : _____

Civilité : M. ou Mme

NOM ET PRENOM ou RAISON SOCIALE : _____

Adresse actuelle : _____

Téléphone : _____ Adresse électronique : _____ @ _____

Mandataire : _____ Adresse : _____

➤ IDENTIFICATION DE LA PARTIE ADVERSE

STATUT DANS CE DIFFEREND : Bailleur Mandataire Locataire
 Autre (à préciser) : _____

Civilité : M. ou Mme

NOM ET PRENOM ou RAISON SOCIALE : _____

Adresse actuelle : _____

Téléphone : _____ Adresse électronique : _____ @ _____

Mandataire : _____ Adresse : _____

➤ LOCAUX CONCERNES PAR LE DIFFEREND

Appartement de _____ pièces Immeuble(s)
 Maison de _____ pièces

Adresse des locaux : _____

Bail ayant pris effet le : ____/____/____ et fin le : ____/____/____ (ou toujours en cours)

Montant du loyer : _____ € des provisions pourcharges : _____ € du dépôt de garantie : _____ €

N.B. : Vous devrez nécessairement joindre une copie intégrale du bail reprenant l'identité des parties, la description de la chose louée et les conditions.

➤ **MOTIF(S) DE LA DEMANDE**

Cochez le ou les motifs de votre requête :

· Pour le parc privé :

- réévaluation du loyer lors du renouvellement du contrat de bail dans le cas d'un loyer manifestement sous-évalué (art. 17-2 de la loi du 06/07/1989)
- augmentations de loyer en application des articles 30 et 31 de la loi du 23 décembre 1986 (baux de « sortie » de la loi de 1948)
- fixation du nouveau loyer proposé au locataire dans le cadre d'un bail dit «de sortie de la loi de 1948 » (art. 31 loi du 23/12/1986)

· Pour le parc privé ou social:

- état des lieux (entrée ; demande de complément de l'état des lieux d'entrée dans les 10 jours suivant son établissement ; sortie ; état du mobilier pour les meublés)
- dépôt de garantie
- charges locatives
- réparations
- non-décence du logement (art. 6 et 20-1 de la loi du 06/07/1989)
- difficultés de nature collective (accords collectifs nationaux ou locaux (art.41ter et 42 loi du 23/12/1986), application du plan de concertation locative (art. 44bis loi du 23/12/1986), fonctionnement d'un immeuble ou groupe d'immeubles)

N.B. : Pour tout motif non cité, la CDC n'est pas compétente. Il conviendra alors de saisir les services judiciaires (juge de proximité, tribunal d'instance).

Avez-vous déjà entamé une procédure judiciaire pour résoudre le différend ? Non Oui **auprès du service suivant :**

➤ **OBJET DE LA DEMANDE**

Décrivez de manière concise le différend que vous souhaitez soumettre à la commission départementale de conciliation des litiges locatifs de la Somme (vous disposerez de 10 minutes environ pour expliciter verbalement le problème pendant la séance)

Date : ____ / ____ / ____

Nom et prénom du signataire : _____

Signature du demandeur :

Formulaire et dossier complet à transmettre à l'une des adresses suivantes

❖ **Voie électronique :**

ddcs-logement@somme.gouv.fr

❖ **Voie postale :**

Direction Départementale de la Cohésion Sociale
Commission départementale de conciliation (CDC) de la Somme
3 boulevard de Guyencourt
80 027 Amiens Cedex 1

Vous pouvez également contacter le secrétariat de la CDC par téléphone au 03.22.50.23.54